



## Assemblée générale ordinaire de l'association La Konk Créative 2022

**Date :** Samedi 10 décembre 2022 à 10h

**Lieu :** Pôle Nautique, Quai de la Croix,  
Concarneau

**Présents (23) :** Briag MERLET, Audrey LE DUIGOU, Maëllann DENIS, Eliane VIGOUROUX, Caty DUBOIS, Virginie PERROT, Monique DESGRANGES, Nathalie LAPCZYNSKI, Donaig GALLOUX, Aurélie BAUME, Sylviane GRIMAULT, Agnès MALANDRIN, Solveig AUBERT, Lydie PLISSONNEAU, Véronique MEYER, Nicole SAVIN, Adrien COUSIN, Dominique BLOND, Amandine LAMAGAT, Béatrice RISTALDI, Aurélie CAMERLYNCK, Isabelle LEROUX, Cédric MADELINE

**Excusés avec pouvoir donné (2 pouvoirs maximum par membre) (30) :** Dorothée DE ALMEIDA et Claire ADAM (Maëllann DENIS), Monique LESSARD et Julien GIRONCEL (Sylviane GRIMAULT), Pascale BODIN et Cyrielle LE FUR (Nicole Savin), Leen DÉGEZELLE et Magali RENARD (Adrien COUSIN), Manon DEBELLEMANIERE et Iwan KERVADEC (Solveig AUBERT), Véronique COUPPA et Hélène LABREIGNE (Donaig GALLOUX), Juliette LUX et Rachel DENIEL (Virginie PERROT), Aurélie BLANZ et Leslie ADOU (Caty DUBOIS), Manon ROSARIO (Audrey LE DUIGOU), Fabienne QUERE et Fabienne DEVIN (Monique DESGRANGES), Clément LE FUR et Claire BESNARD (Briag MERLET), Méliandre LE PORT et Carine DAVID (Nathalie LAPCZYNSKI), Sandrine CHARTER et Perrine FERRONI (Béatrice RISTALDI), Isabelle CHEVALLIER et Emeline RABADEUX (Aurélie CAMERLYNCK), Agathe VIGOT et Corentin GILBERT (Amandine LAMAGAT), Hélène PIQUET (Cédric MADELINE)

Soit un total de 53 membres présents ou représentés sur 85 adhérents, soit 62,35%.

**Le quorum de 50% prévu dans les statuts est atteint.**

**Secrétaire de séance :** Virginie Perrot

L'assemblée générale débute à 10h.

Maëllann commence par un rappel du projet.

Lieu commun autour du DIY, on y retrouve notamment salon de thé + coworking + atelier créatif

On propose ensuite aux membres d'évoquer les moments forts qu'ils ont retenus de l'année 2022 :

Béatrice à découvert l'asso en faisant les sacs poisson, elle a beaucoup apprécié. Le sac lui a d'ailleurs servi de nombreuses fois pour ses promenades en bord de mer.

Nicole apprécie énormément les rendez-vous du mercredi. "Super sympa, des rencontres, des échanges, découvrir les techniques et astuces des autres, moments dynamiques".

Maelann se souvient notamment du moment où elle a découvert le lieu avec l'extension posée, elle a pu bien imaginer les volumes et se projeter encore plus dans l'espace.

Dans les moments forts et importants mais qui se voient moins :

- Obtention du prêt par France active
- Formation « Piloter un tiers lieu » de Maelann
- Formation Hygiène par Magali, et bientôt par Maelann. Nécessaire pour la partie salon de thé

*Le détail des actions de la période décembre 2021 à décembre 2022 est à retrouver dans le bilan moral et financier qui a été envoyé par mail à tous les membres et est téléchargeable sur le site [\[lien pour télécharger le bilan moral et financier 2021/2022\]](#).*

Briag présente ensuite le bilan financier :

La mobilisation de plusieurs membres sur les ateliers commandés par CCA ont permis de faire des entrées d'argent

Montant des adhésions à peu près similaire à 2021

Bilan financier à l'équilibre

Sur 3 ans, l'association a réussi à se faire un peu de trésorerie pour voir arriver les prochaines années

Budget prévisionnel

A l'ouverture, le lieu sera administré et animé par la SCIC. Les actions de l'asso vont donc être limitées. Le budget prévisionnel est donc réalisé selon une hypothèse basse.

Compte tenu de ce contexte nous n'avons pas demandé cette année le renouvellement de notre subvention à la mairie de Concarneau. D'autant qu'en échangeant avec M. Echivard il nous a expliqué que soit la mairie continue de subventionner l'association, soit elle entre dans la SCIC. Il nous semble plus pertinent que la mairie entre dans la SCIC.

### **Vote de l'assemblée**

- Le bilan moral est adopté à l'unanimité
- Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Question de Nicole : Est-ce que tout se passe comme vous l'aviez envisagé il y a quelques années ?

Réponse de Briag : La mise en place du projet prend un peu plus de temps que prévu, et donc cela commence à être compliqué de garder et mobiliser les énergies de tout le monde. Dans l'association en 2022 il y a 85 adhérents, presque identique à l'année 2020/2021, en fonction des entrées et sorties dans l'association, on peut dire qu'au moins 150 personnes ont été touchées + financement participatif + différentes manifestations. Donc beaucoup de personnes touchées, surprise positive ! Et finalement, est-ce que le projet se passe comme envisagé ? Tant que ce n'est pas ouvert, on ne sait pas, mais on y croit !

Briag rappelle que l'asso de préfiguration est là en attendant l'ouverture du lieu

C'est la Société Coopérative à Intérêt Collectif qui va gérer le lieu.

Cette forme juridique permet de développer une activité économique à lucrativité encadrée : rentabilité sans recherche de profit.

Permet de conserver certains avantages et principes du statut associatif tout en facilitant les activités économiques.

Jusqu'ici les adhérents sont dans l'asso principalement pour 2 raisons :

Co-construire le projet (grâce à une participation aux groupes de travail par exemple)  
Intérêt pour le DIY (RDV du mercredi à l'abri du marin)

En 2023 la co-construction et la participation à la gouvernance du lieu se feront à travers la société coopérative. Quant aux rendez-vous créatifs, ils auront lieu au sein du lieu.

Annnonce : bonne nouvelle ! Le projet de La Konk Créative (via la SCIC) est lauréat de l'appel à projets "Fabrique des possibles" de Concarneau Cornouaille Agglomération, qui permettra de financer une ouverture hebdomadaire gratuite de l'atelier créatif partagé en 2023 (sûrement le mercredi soir).

Pour 2023 voici les raisons pour lesquelles on peut renouveler son adhésion à la Konk :  
Pour venir aux chantiers participatifs (c'est toujours mieux si on est adhérent)  
Pour continuer les rendez-vous du mercredi à l'abri du marin en attendant l'ouverture du lieu.

Pour ces rendez-vous l'abri du marin reste disponible. A noter qu'à partir de janvier 2023 Maëllann et Magali devront mobiliser 100% de leur énergie à l'ouverture du lieu et ne seront donc plus présentes le mercredi soir. Il faudra donc que d'autres membres du collectif se chargent des clés et du matériel.

### **Election des membres du Conseil d'Administration 2023**

Ont dit qu'ils voulaient partir du CA : Cédric et Aurélie

Le CA assure la transition, pas de gros projet à mener

La gouvernance de la SCIC n'est pas encore définie (Il y a un président et des coopérateurs mais pour l'instant pas encore de conseil coopératif)

Une SCIC est souvent l'évolution naturelle d'une association qui commence à avoir une activité économique.

Membres du CA se (re)présentant : Caty / Nicole / Cyrielle / Audrey / Magali / Briag / Maëllann.

La composition du CA 2023 est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale est close à 11h et est suivie d'ateliers d'interconnaissance et de co-développement puis d'un temps convivial.